



## TERMES DE REFERENCE

### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En octobre 2011, AFRITAC Centre a organisé un atelier de formation sur l'indice des prix à la production industrielle (IPPI) et l'indice de production industrielle (IPI) selon les recommandations des Nations unies de 2010. Ainsi les cadres responsables des statistiques de production industrielle dans les Etats membres ont été formés.

L'heure est maintenant venue d'opérationnaliser les notions acquises dans la mise en œuvre effective de l'IPI et de l'IPPI. Il s'agit plus concrètement d'instruire sur le processus de refonte de l'IPI tel qu'il a été retenu conjointement par AFRITAC Centre et AFRISTAT au cours d'une mission à Bangui en mars 2012 suivant une recommandation de l'atelier d'octobre 2011.

### II. OBJECTIF DE L'ATELIER

Il s'agit de renforcer les capacités en ressources humaines des services en charge de la production de l'indice de production industrielle (IPI) et de l'Indice des prix à la production industrielle (IPPI) afin qu'ils produisent des indices de prix et de volume fiables et comparables conformément aux recommandations internationales concernant les statistiques industrielles.

Au cours du présent séminaire seront abordées notamment des questions relatives aux nomenclatures des activités et des produits (NAEMA rev1 et NOPEMA rev1 et des nomenclatures internationales CITI rev4 et CPC rev2), la révision du champ de l'IPI, le dispositif du calcul de l'IPPI, la prise en compte des prix de base au sens du SCN 2008.

Les premiers utilisateurs des IPI et notamment des nouveaux IPI sont les comptes nationaux. Ce sont des indicateurs utiles pour l'élaboration des comptes nationaux provisoires et des comptes nationaux trimestriels. Il s'ensuit qu'aux travaux qui seront réalisés seront intimement associés les comptes nationaux afin d'assurer l'adéquation des ces travaux avec les résultats attendus du point de vue de la comptabilité nationale.

### III. RESULTATS ATTENDUS

Les statisticiens en charge de l'élaboration des indices de production industrielle et des indices de prix à la production industrielle sont instruits de la façon de mettre en œuvre ces indicateurs conformément aux recommandations internationale de 2010 et en bonne compréhension avec les besoins effectifs de la comptabilité nationale. Les comptes nationaux sont instruits des orientations à donner à leurs travaux futurs en vue d'une bonne intégration des indicateurs qui leurs seront fournis sur l'IPI et l'IPPI.

#### **IV. PAYS CONCERNES**

Sont concernés les huit pays membres d'AFRITAC Centre : le Burundi, le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo et le Tchad.

#### **V. PARTICIPANTS**

Deux participants par pays : il s'agit d'un statisticien d'entreprises chargé de collecte et du traitement de statistiques d'entreprises et en particulier de l'élaboration de l'indice de production industrielle et d'un comptable nationale bien informé de la place de l'IPI et de l'IPPI dans les travaux de comptabilité nationale. Ils devront se familiariser avec les nomenclatures d'activités et de produits révisés d'AFRISTAT et de celles utilisées par la comptabilité nationale de leur pays. Le comptable national fera une présentation de la façon dont chez lui les travaux de comptabilité nationale sont réalisés eu égard aux IPI et IPPI.

Les représentants des institutions régionales, notamment la CEMAC, sont les bienvenus. Leur prise en charge sera au frais de leurs institutions.

#### **VI. ANIMATEURS**

Un expert d'AFRISTAT et le Conseiller résident d'AFRITAC Centre.

#### **VII. INTENDANCE DE L'ATELIER**

Un assistant administratif d'AFRITAC Centre.

#### **VIII. LIEU ET DUREE**

Douala - Cameroun - sur 5 jours, du lundi 11 au vendredi 15 février 2013.